

Christian Plantin

# Dictionnaire de l'argumentation 2025

V.pdf



Sens VAGUE ► Sens INDÉTERMINÉ .....	2
VALEUR .....	2
VERBIAGE .....	10
Argument du VERTIGE .....	11
Argument du VRAI SENS du mot.....	13
Le VRAI contre le PROBABLE-VRAISEMBLABLE .....	16
VRAI – VÉRIDIQUE.....	19
VRAISEMBLABLE ► INVENTION ; PROBABLE ; VRAI.....	24

---

### VALEUR

Les valeurs sont au fondement de la théorie de l'argumentation de Perelman et Olbrechts-Tyteca. Le *Traité* (1958) les introduit comme des objets essentiels de l'argumentation et postule, semble-t-il, la spécificité des principes qui les régissent. Mais, du point de vue de l'argumentation, rien dans le *Traité* ne semble s'opposer à ce qu'on fasse des valeurs des objets de discours comme les autres.

En argumentation, le terme *valeur* renvoie à :

- La *valeur de vérité* d'une [proposition](#), V. [Présupposition](#).
- La *valeur d'une argumentation* ou d'un argument, V. [Évaluation](#) ; [Normes](#) ; [Force](#).
- La question *des valeurs et des jugements de valeur*, qui fait l'objet de cette entrée.

#### 1. La Nouvelle Rhétorique et les valeurs

##### 1.1 La découverte des valeurs

La tradition philosophique considère que les questions « sur le bien, les fins, le juste, le nécessaire, le vertueux, le vrai, le jugement moral, le jugement esthétique, le beau, le vrai, le valide » (Frankena 1967 : *Value and Valuation*) relèvent de domaines séparés (morale, droit, esthétique, logique, économie, politique, épistémologie).

Ce n'est qu'à la fin du XIXe siècle qu'elles ont été repensées dans le cadre d'une théorie générale des valeurs, de lointaine ascendance platonicienne. De là, « cette ample discussion sur la valeur, les valeurs, les jugements de valeur s'est ensuite répandue jusqu'en psychologie, dans les sciences sociales, les humanités et même dans le discours ordinaire » (*ibid.*).

La notion de valeur a été introduite dans le domaine de l'argumentation par la Nouvelle Rhétorique de Perelman & Olbrechts-Tyteca [1958], dans la filiation philosophique de Dupréel (1939) (Dominicy s. d.). Elle est également au centre des travaux de Carl Wellman (1971) sur le raisonnement [conductif](#).

La question des valeurs est non seulement à l'origine du développement de la nouvelle rhétorique, mais elle en constitue le fondement permanent, comme le montre le chapitre introductif de la *Logique juridique* (1979) intitulé « La nouvelle rhétorique et les valeurs ».

Perelman présente sa découverte de la théorie de l'argumentation comme le dépassement d'un programme de recherche sur une « logique des jugements de valeur » (1979, § 50, p. 101 ; 1980, p. 457). Cette recherche l'a conduit aux constats suivants :

- « Il n'y a pas de logique des jugements de valeur » (*ibid.*) qui permettrait leur organisation rationnelle, conclusion qui est dite « inattendue » (*ibid.*).
- Contrairement au projet de la philosophie classique, il est impossible de construire une ontologie qui permettrait un *calcul des valeurs* réglant leur *hiérarchisation*.

- Le traitement des valeurs par le positivisme logique aboutit à une impasse. Il maintient une coupure entre les *valeurs* et les *faits* dont elles ne peuvent être dérivées. Cette coupure a pour conséquence de rejeter dans l'irrationnel tout recours aux valeurs ; or les valeurs sont au fondement du raisonnement pratique, aboutissant à la prise de décision. En particulier, selon la vision positiviste, le droit devrait être considéré comme irrationnel puisqu'il repose sur des affirmations de valeurs. Cette conclusion est unanimement considérée comme absurde et inacceptable.

À la recherche d'autres méthodes capables de rendre compte de l'aspect rationnel du recours aux valeurs, Perelman les découvre dans la *Rhétorique* et les *Topiques* d'Aristote, qui lui fournissent les instruments permettant une étude empirique de la manière dont les individus justifient leurs choix raisonnables. Il a ainsi été amené à redéfinir son objectif théorique non plus comme une *logique* mais comme une (nouvelle) *rhétorique* (*ibid.*).

## 1.2 L'opposition "valeur / fait" : jugement de valeur / jugement de réalité

La *NR* articule deux questions concernant les valeurs.

— La première est d'origine logique. Elle concerne *les jugements de valeur*, portés sur un être ou sur une situation concrète.

— La deuxième est d'origine philosophique. Elle concerne *les valeurs substantielles* telles que le vrai, le beau et le bien, qui sont les plus générales de toutes les valeurs.

La *NR* approche les valeurs par les distinctions suivantes.

### L2.1. Les bases de l'opposition selon le TA

— Les faits sont nécessaires et contraignent l'esprit, alors que les valeurs demandent une *adhésion* de l'esprit.

Mais en pratique, les jugements de valeurs et les jugements de réalité sont difficiles à distinguer. Des considérations contextuelles peuvent être nécessaires pour caractériser un jugement comme un jugement de valeur : "c'est une voiture" peut être un jugement de fait ou un jugement de valeur ; "c'est une vraie voiture" est seulement un jugement de valeur (voir Dominicy, n. d., p. 14-17).

— *Les jugements de valeur* ne peuvent être ni dérivés de, ni opposés aux *jugements de réalité*. Valeurs et faits vivent dans des mondes distincts.

— En science, si deux jugements de vérité sur une même réalité sont contradictoires, l'un d'eux est nécessairement faux (principe du tiers exclu). Mais deux jugements de valeur contradictoires sur un même objet, "ceci est beau ! vs ceci est laid !", peuvent tous deux être justifiés (mais pas d'une même voix), indépendamment de tout appel à la réalité.

— Les contradictions légitimes entre jugements de valeur ne peuvent être résolues en éliminant une des valeurs en conflit, comme on élimine une proposition fautive. On peut seulement hiérarchiser les valeurs (*ibid.*, p. 107).

Le *Traité* conclut en maintenant, « à titre précaire », et pour des auditoires particuliers, l'opposition entre jugement de fait et jugement de valeur (p. 680)

**La dichotomie fait/valeur** est au fondement de la construction argumentative perelmanienne. Elle absolutise l'écart entre le *raisonnable* des pratiques courantes et du droit et le *rationnel* de la logique et des sciences, consacrant ainsi le fossé entre “les deux cultures”, celle des faits (sciences) et celle des valeurs (humanités), V. [Démonstration](#) ; [Preuve](#).

### 1.2.2 Faits et valeurs : deux types « d'objets d'accord » en argumentation ?

#### **Les accords dans le *Traité***

Pour Perelman, le fonctionnement comme argument des affirmations de valeur comme des affirmations de réalité et de vérité présuppose l'[accord](#) des participants. L'ensemble de ces « accords préalables » à l'argumentation proprement dite crée une atmosphère de « communion » (p. 74) permettant le développement de la situation argumentative-rhétorique proprement dite.

Toujours selon le *Traité*, l'argumentation peut se fonder sur [deux classes d'objets](#), un objet étant défini comme tout ce sur quoi on peut être ou non d'accord :

Nous nous demanderons quels sont les objets d'accord qui jouent un rôle différent dans le processus argumentatif. Nous croyons qu'il sera utile, à ce point de vue, de [grouper ces objets en deux catégories](#), l'une relative au [réel](#), qui comporterait les faits, les vérités et les présomptions, l'autre relative au [préférable](#), qui contiendrait les valeurs, les hiérarchies et les lieux du préférable

*Id.*, p. 88 ; souligné dans le texte).

Le *Traité* dit encore que

La notion de “fait” est caractérisée uniquement par l'idée que l'on a d'un certain genre d'accords au sujet de certaines données, celles qui se réfèrent à une réalité objective. (Id. p. 89)

Les faits se définiraient par un accord sur les données objectives et les valeurs se définiraient par un accord sur quelque chose qui ne relève pas de la réalité objective : on a le sentiment que la notion d'accord efface la distinction fait/valeur.

On retient que, pour les nécessités de l'argumentation et de la communication, l'accord peut se réaliser sur les faits comme sur les valeurs, ce qui leur permet d'être utilisés comme arguments.

#### **Remarque : L'accord est-il un prérequis de l'argumentation ?**

L'argumentation fonctionne aussi bien en régime de désaccord qu'en régime d'[accord](#).

Les participants peuvent être en désaccord sur les faits comme sur les valeurs. Comme les valeurs, les faits ne s'imposent pas à l'esprit, mais doivent faire l'objet d'une adhésion. L'absence d'accord ne fait nullement obstacle à leur utilisation argumentative. A fortiori, dans une situation argumentative où se développe un *désaccord profond*, les discours des uns et des autres prennent appui sur des valeurs *radicalement incompatibles* et des *faits contestés* par l'autre partie. Faits et valeurs doivent alors être négociés par les parties et composés par le médiateur. C'est dans ces processus d'ajustement que l'argumentation prend toute sa raison d'être. Le [rôle](#) des tiers (juge, électeur, médiateur, votant) devient alors essentiel pour trancher les conflits de valeurs et de réalité, toujours en référence à un cas particulier.

### 1.2.3 Statut de l'épidictique

Selon Perelman, le processus d'acquisition des valeurs est différent du processus d'acquisition de la vérité. Les valeurs sont acquises en particulier à travers l'éducation et le langage et font l'objet de renforcement spécifique à travers le genre épидictique.

Les genres délibératif et judiciaire sont des genres argumentatifs, visant à la prise de décision collective en situation de conflits de positions. Selon Perelman, le genre épидictique a un statut tout différent, il n'admet pas la contradiction ; son objet est le renforcement de l'adhésion aux valeurs du groupe afin de déclencher l'action, V. Émotion. Sans les valeurs, « les discours visant à l'action ne pourraient trouver de levier pour émouvoir et mouvoir leurs auditeurs. » (1977, p. 33)

Alors qu'il insiste sur les contradictions irréductibles qui règnent dans le domaine des valeurs, Perelman soustrait finalement les valeurs à la contradiction sociale effective en faisant de l'épidictique un genre par nature unanimiste.

Le genre épидictique peut exclure le blâme et se restreindre à l'éloge, par des conventions littéraires et sociales alignant sur l'hagiographie des saintes et des saints les hommages rendus aux femmes et aux hommes vivants et morts. Ces conventions ne sont pas différentes de celles qui veulent qu'un groupe dresse des statues à ses héros et ses saints et pas à ses canailles et ses démons.

C'est le cadre social des discours d'hommage et de vénération et non pas la nature des choses qui, le cas échéant, exclut le blâme. L'avocat du Diable a toujours un rôle à jouer, même dans les dossiers de canonisation. Si l'éloge des défunts est unanime, ce n'est pas parce qu'il n'y a pas d'opposant ou que les opposants n'ont rien à dire, mais parce que, par convention de deuil, ils se taisent. L'éloge épидictique de la vertu cesse d'être unanime dès qu'on lui donne un contenu précis.

Pris hors de cette pratique conventionnelle, l'épidictique se définit par deux actes de langage symétriques, *l'éloge et le blâme*. Ces actes définissent moins un genre qu'une *position (footing)* qui peut être prise aussi bien dans le discours politique que dans le discours judiciaire.

## 2. Schèmes argumentatifs et « lieux des valeurs » : deux types de règles ?

### 1.1 Valeurs et lieux des valeurs VS. Faits et schèmes argumentatifs ?

Selon le *Traité*, à l'opposition des valeurs et des faits correspond l'opposition des principes argumentatifs qui les régissent. Les valeurs sont régies par les lieux (loci, topoi):

Quand il s'agit de fonder des valeurs ou des hiérarchies ou de renforcer l'intensité de l'adhésion qu'elles suscitent, on peut les rattacher à d'autres valeurs ou à d'autres hiérarchies pour les consolider, mais on peut aussi avoir recours à des prémisses d'ordre très général, que nous qualifierons du nom de lieux, les [tópoi] d'où dérivent les Topiques [d'Aristote], ou traités consacrés au raisonnement dialectique. (P. 112)

Le *Traité* est formel sur ce point :

Nous n'appellerons *lieux* que des prémisses d'ordre général permettant de fonder des valeurs et des hiérarchies, et qu'Aristote étudie parmi les lieux de l'accident. (P. 113)

À contrario, on comprend que les principes qui fondent, c'est-à-dire qui justifient, les conclusions factuelles ne seront pas appelées *lieux* (*loci, topoi*), et c'est bien ce que l'on constate dans

la 3e partie du *Traité*. Cette partie, qui forme l'essentiel de l'ouvrage, est intitulée « Techniques argumentatives », techniques qui sont caractérisées par l'emploi de « **schèmes** argumentatifs » (p. 251).

Mais on constate évidemment que les schèmes, les techniques d'association correspondent étroitement à ce que la tradition appelle "**lieux** communs argumentatifs", ce que le *Traité* ratifie dans une incidente d'une importance capitale si l'on considère les tentatives précédentes pour opposer faits et valeurs : **ces schèmes**

[peuvent être aussi être considérés] comme des lieux de l'argumentation (p. 255).

On renonce donc à réserver l'appellation *lieu* aux seules règles des valeurs. Il resterait à apprécier les conséquences de ce réalignement terminologique sur l'opposition conceptuelle fait/valeur.

## 1.2 Les lieux des valeurs

Sont considérés comme les loci "les plus courants" les suivants (*id.*, p. 95) :

- **Lieu de la quantité**, selon lequel quelque chose vaut mieux qu'autre chose pour des raisons quantitatives. (*id.*, 115)
- **Lieu de la qualité**, utilisé « quand l'on conteste la vertu du nombre ». (*id.*, p. 119)
- **Lieu de l'ordre**, qui affirme la supériorité de l'antérieur sur le postérieur. (*id.*, p. 125)
- **Lieu de l'existence**, qui affirme la supériorité de ce qui existe, de ce qui est actuel, de ce qui est réel, sur le possible, l'éventuel, ou l'impossible. (*id.*, p. 126).
- **Lieu de l'essence**, qui « [accordent] une valeur supérieure aux individus en tant que représentants bien caractérisés de [l']essence » (*id.*, p. 126).

Ces lieux dits des valeurs correspondent aux **lieux de l'accident des Topiques** d'Aristote (*id.*, p. 113), V. [Topique du préférable](#). L'accident est une prédication sur un objet. Les lieux de l'accident sont, par définition, opératoires sur le champ des objets aussi bien que sur celui des valeurs. De telles liaisons graduelles peuvent être représentées par des échelles argumentatives corrélées, V. [Échelle](#) ; [Topos en sémantique](#).

Le processus de valorisation se comprend par la justification qu'on en donne :

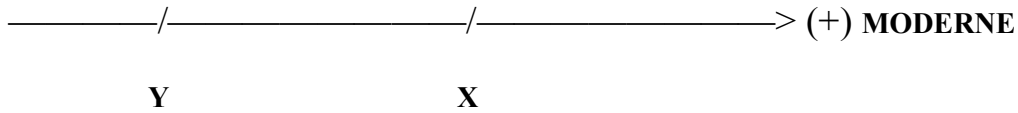
	il y en a beaucoup, peu
	c'est rond, c'est lourd, ça n'a pas de forme,
	c'est couleur moutarde
X est (+) parce que	j'aime
	ça vient de sortir
	il l'a fait avant, c'est un classique
	c'est là, c'est disponible, c'est facile, c'est difficile, c'est possible

La justification est satisfaisante dès que l'interlocuteur est satisfait. Du point de vue argumentatif, la structure justificative n'est pas différente de :

C'est inflammable, c'est très sec, et ils ont mis des produits dedans.

La préférence correspond aux mêmes structures au comparatif, qu'on peut représenter sur une échelle :

X est (+) que Y parce qu'encore plus (+) (moderne, etc.



Les valeurs ne se distinguent ni par leur nature ni par leur règle d'usage dans l'argumentation. Elles peuvent plus ou moins se classer selon leur degré de généralité. Les plus abstraites ne sont privilégiées et retenues pour fondamentales que par une valorisation réglée sans doute par le lieu de l'essence.

Elles ne sont pas régies par des schèmes argumentatifs spécifiques, mais par les schèmes communs. C'est ce qu'on constate également lorsqu'on passe aux opérations permettant de justifier des valeurs et aux opérations de valorisation (infra, §4).

### 1.3 Valeur, émotion et orientation

Le passage suivant est peut-être clé pour la compréhension du rôle des valeurs dans la philosophie de Perelman. Par une habile dissociation, la *Nouvelle rhétorique* met hors champ les « passions » au profit des valeurs :

Notons que **les passions, en tant qu'obstacles**, ne doivent pas être confondues avec les passions qui servent d'appui à une argumentation positive, et qui seront d'habitude qualifiées **à l'aide d'un terme moins péjoratif, tel que valeur**, par exemple.

Ibid., p. 630 ; je souligne)

Voir également la citation supra (§2.1.B) : le rôle des valeurs est « [d']émouvoir et mouvoir » l'assistance.

La notion de valeur renvoie aux questions de la *subjectivité*, de l'*émotion*, et, sur le plan sémantique, de l'*orientation* et des *biais* constitutifs du parler ordinaire. Les mots exprimant des valeurs sont des mots porteurs d'orientations argumentatives, constitués en couples antonymiques. Ce lexique organisé par l'antonymie peut être considéré comme un gigantesque réservoir de « couples antagonistes », générateurs et organisateurs de situations argumentatives :

plaisir/déplaisir	savoir/ignorance	beauté/laideur
vérité/mensonge	vertu/vice	harmonie/chaos, discorde
amour/haine	justice/injustice	liberté/oppression ...

L'antonymie s'exprime également par des syntagmes plus ou moins figés (« *expression de soi / refoulement* », « *vie au grand air / vie dans les bureaux* »). Le discours peut enfin construire de longues séquences anti-orientées, sous la figure de l'*antithèse*.

Le rapport de valorisation/dévalorisation peut être inversé : esthétique de la laideur/(beauté), éloge classique de la cohérence et de la constance, éloge baroque de l'inconstance, etc.

### La pomme et les trois libidos

La tendance à l'atomisation et à la multiplication des valeurs ne met pas en cause le fait que le discours rhétorique a toujours tablé sur certaines valeurs substantielles, peut-être plus prosaïques que "le Vrai, le Bien, le Beau, l'Absolu" (voir supra), mais solidement attachées à la condition humaine et ayant un contenu relativement spécifiable, à savoir *honos, uoluptas, pecunia*, la gloire, c'est-à-dire le désir de reconnaissance sociale ; le plaisir sous toutes ses formes ; l'argent et les biens matériels. Ces trois investissements libidinaux constituent ainsi, d'après la Genèse, les trois valeurs principales objets des désirs humains.

C'est la valorisation du réel par les trois libidos qui a mis fin à l'état d'innocence :

La femme vit que l'arbre était bon à manger et agréable à la vue et qu'il était précieux pour ouvrir l'intelligence. (Genèse 3, 6)

« Bon à manger » : le *bon*, comme plaisir des sens ; « agréable à la vue » : le *beau*, plaisir des yeux ; « précieux pour ouvrir l'intelligence » ; le *vrai*, plaisir du savoir, qui ne figurait pas dans la précédente trinité des valeurs. Ces trois valeurs sont disponibles pour une valorisation immédiate dans l'argumentation pragmatique, qui est en fait le schème d'argument préféré du Diable ; conjugués, ces trois plaisirs définissent le divin : « le jour où vous en mangerez, vos yeux s'ouvriront, et vous serez comme des dieux, connaissant le bien et le mal. » (*id.* 3, 5).

### 3. Fonder et exploiter les jugements de valeur

Les jugements de valeur entrent dans les argumentations avec **un statut d'axiome — joker serait peut-être plus exact – utilisable à tout moment pour infléchir ces argumentations.** Ils fonctionnent selon les schèmes ordinaires.

#### 3.1 Argumentation justifiant un jugement de valeur

En français, le terme "valorisation" a une orientation positive ; le mot suppose l'apport d'un surcroît de valeur : il s'agit toujours d'une « hausse de la valeur marchande » ; de « donner plus de valeur » ; de « passer à une utilisation plus noble » (Larousse, *Valorisation* [1]). Il est impossible de parler de "valorisation" au sens d'évaluation négative. On parlera donc d'*évaluation* (positive ou négative) pour désigner l'opération argumentative situant un fait, une déclaration, une proposition d'action par rapport à une valeur.

La prédication d'une valeur sur un fait ou un objet s'effectue selon une procédure argumentative standard. Par exemple, la souveraineté nationale est une valeur, comme en témoignent les usages des syntagmes "la souveraineté est une valeur". Sa racine se trouve dans l'article 3 de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789* :

La souveraineté est au principe de l'autorité légitime. Le fait de figurer dans cette "Déclaration" lui **confère son statut d'axiome, utilisable à tout moment pour infléchir une argumentation.**

Une question concrète d'évaluation se pose si, par exemple, telle disposition d'un traité demande à être évaluée par rapport à cette valeur. Pour cela, on recourt aux précédents, c'est-à-dire aux éléments de définition de référence, enrichis de leurs corollaires légaux et des expériences tirées des situations passées, le tout avec les marges de négociation habituelles. L'opération d'évaluation a la forme suivante :



- La souveraineté nationale se définit par les conditions  $C^i, C^j, C^k \dots$  (souveraineté financière, militaire...) telles qu'elles ont été invoquées pour motiver les décisions  $D^a, D^b, \dots$
- Dans des circonstances analogues, telle assemblée de référence a décidé que tel traité respectait/ne respectait pas ces conditions. Donc, le présent traité se situe/ne se situe pas dans la ligne de telle et telle décision passée.
- Donc, nous pouvons/ne pouvons pas signer ce traité (sans renoncer à notre souveraineté nationale).

### 3.2 Argumentation exploitant des évaluations

L'argumentation par l'*absurde*, l'argumentation *pragmatique* supposent des opérations de valorisation :

- Question : *Faut-il faire F ?*
- Argumentation : *F aura pour conséquence  $C^1$*
- Évaluation positive de  $C^1$  :  
 *$C^1$  est (+) du point de vue de la valeur  $V^i$ : "C'est bénéfique pour la santé publique."*
- Conclusion : *Faisons F.*

La réfutation peut emprunter deux chemins :

#### (i) Contre-évaluation de $C^1$ :

$C^1$  est (-) du point de vue de la valeur  $V^j$  : "C'est une atteinte aux libertés".

Cette intervention ouvre une stase d'évaluation,  $V^i(+)$  vs.  $V^j(-)$ . Le dilemme est tranché par une hiérarchisation des valeurs  $V^i$  et  $V^j$  en fonction des circonstances de la discussion.

#### (ii) Introduction d'une autre conséquence :

- *F aura pour conséquence  $C^2$*
- Évaluation de  $C^2$  :  $C^2$  est (-) du point de vue de la valeur  $V^m$ .
- $V^m$  peut être identique à  $V^i$ , ce qui donne à la réfutation une teinte *ad hominem* :  
*La légalisation du cannabis réduira certes l'activité des petits trafiquants, mais elle développera celle des gros trafiquants.*

*Dans les deux cas, la conclusion reste : Ne faisons surtout pas A. On peut sortir de l'impasse par une hiérarchisation adaptée aux circonstances du moment : "Mais là,  $V^i$  est moins importante que  $V^m$ ".*

En période de pandémie, les impératifs de santé publique permettent de restreindre les libertés. La liberté est proclamée dans la devise républicaine, pas la santé publique.

On peut également invalider une valeur par ses conséquences pratiques ; ce schème d'argument semble privilégié pour toutes les formes de traitement des valeurs :

Au nom de la liberté, on dit et on fait n'importe quoi

*Liberté, que de crimes on commet en ton nom !* (Manon Roland, Girondine, guillotinée pendant la Révolution française).

[1] [<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/valorisation/81001>], (20-09-2013).

[2] Cité d'après <https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/droit-national-en-vigueur/constitution/declaration-des-droits-de-l-homme-et-du-citoyen-de-1789> ( 20-01-2022).

## VERBIAGE

La *Logique* de Port-Royal stigmatise la technique de l'*invention* comme stimulant la « mauvaise fertilité des pensées communes » (Arnauld et Nicole [1662], p. 235), V. *Rhétorique*. La même critique est adressée aux techniques de l'*elocutio* qui, en vantant et stimulant l'abondance des mots, produisent un discours verbeux et redondant, V. *Inutilité*.

Parmi les causes qui nous conduisent à l'erreur par un faux éclat nous empêchant de la reconnaître, il faut mentionner une certaine éloquence grandiose et pompeuse. [...] Car il est merveilleux de voir avec quelle douceur un faux raisonnement s'insinue par période qui flatte notre oreille, ou par une figure surprenante dont la contemplation nous charme.  
(*Ibid.*, p. 279)

On reconnaît le discours “contre le langage *orné*”. Selon Cicéron, l'abondance de mots, *copia verborum*, définit l'**éloquence**. Le rejet de l'éloquence, renommée *verbiage*, est un point clé de l'opposition de la logique à la rhétorique.

La *fallacie de verbiage* est une sorte de méta-fallacie, la mère de toutes les fallacies, car elle ouvre la voie à toutes les autres. D'après Whately :

Une très longue discussion est l'un des masques les plus efficaces des fallacies ; [...] une fallacie, qui, affirmée sans voile [...] ne tromperait pas un enfant peut tromper la moitié du monde si elle est délayée dans un gros in-quarto (*Elements of Logic* [1844], p. 171).  
Cité par Mackie (1967, p. 179)

Le verbiage n'a rien à voir avec la nécessaire accumulation des faits dans l'*induction*, comme dans toute vision empirique et positive de la science.

---

## Argument du VERTIGE

Locke rejette l'argumentation par l'[ignorance](#). Leibniz nuance cette condamnation et admet la validité de cet argument dans le cas d'une discussion où l'argumentation du proposant le conduirait à rejeter une vérité première.

L'opposant, par hypothèse, est dans l'incapacité de prouver positivement ces vérités premières ou de réfuter les preuves du proposant. Selon Leibniz, il peut invoquer légitimement l'argumentation par l'ignorance pour maintenir sa croyance dans de telles vérités : “si ce que vous dites était vrai, alors nous ne pourrions rien savoir”.

L'argument du vertige ou de la régression infinie est défini par Leibniz en relation avec sa discussion de l'argument sur l'ignorance (*ad ignorantiam*) de Locke :

On pourrait encore apporter d'autres arguments dont on se sert, par exemple celui qu'on pourrait appeler *ad vertiginem*, lorsqu'on raisonne ainsi : “*Si cette preuve n'est point reçue, nous n'avons aucun moyen de parvenir à la certitude sur le point dont il s'agit*”, et qu'on prend pour une absurdité. Cet argument est bon en certains cas, comme si quelqu'un voulait nier les vérités primitives et immédiates, par exemple que rien ne peut être et n'être pas en même temps, ou que nous existons nous-mêmes, car s'il avait raison, il n'y aurait aucun moyen de connaître quoi que ce soit. (Leibniz [1765], Livre IV, p. 511)

L'argumentation a la forme d'une argumentation par les conséquences dites absurdes parce que dramatiques, V. [Pathétique](#) ; [Ignorance](#). Il s'agit des premiers principes de la connaissance, comme le principe de contradiction, que toute personne doit admettre sous peine de ne pouvoir rien dire. On a donc affaire à une forme d'argument sur les limites mêmes de notre possibilité de savoir.

À la différence de l'argument par l'ignorance, l'argument *ad vertiginem* serait donc valide dans la mesure où l'impossibilité sur laquelle il se fonde n'est pas une impossibilité subjective, liée à telle ou telle personne ou groupe, mais une impossibilité objective et rationnelle concernant l'humanité en tant que telle.

Leibniz ajoute à cela un développement sur les preuves convenant « à nos doctrines reçues et à nos pratiques » :

Mais quand on s'est fait certains principes et quand on les veut soutenir, parce qu'autrement tout le système de quelque doctrine reçue tomberait, l'argument n'est point décisif ; car il faut distinguer entre ce qui est nécessaire pour soutenir nos connaissances, et entre ce qui sert de fondement à nos doctrines reçues et à nos pratiques. On s'est servi quelquefois chez les jurisconsultes d'un raisonnement approchant pour justifier la condamnation ou la torture des prétendus sorciers sur la déposition d'autres accusés du même crime ; car on disait : si cet argument tombe, comment les convaincrions-nous ? Et quelquefois, en matière criminelle, certains auteurs prétendent que dans les faits où la conviction est plus difficile, des preuves plus légères peuvent passer pour suffisantes. Mais ce n'est pas une raison. Cela prouve seulement qu'il faut employer plus de soin, et non pas qu'on doit croire plus légèrement, excepté dans les crimes extrêmement dangereux, comme, par exemple, en matière de haute trahison où cette considération est de poids, non pas pour condamner un homme, mais pour l'empêcher de nuire ; de sorte qu'il peut y avoir un milieu, non pas entre coupable et non coupable, mais entre la condamnation et le renvoi (\*) dans les jugements où la loi et la coutume l'admettent.

*Ibid.* p. 511-512.

Leibniz distingue entre les situations épistémiques où notre pouvoir de connaître est en jeu, « ce qui est nécessaire pour maintenir nos connaissances », et les situations sociales traitant des

affaires humaines et de l'idéologie, qui « [servent] de fondement à nos doctrines reçues et à nos pratiques ». Le raisonnement démonstratif ne pouvant s'appliquer dans ce dernier cas, le « raisonnement probable » doit y être réhabilité faute de mieux.

Mais devoir se contenter de preuves plus faibles (comme le témoignage) dans le domaine pénal implique qu'une personne peut être condamnée sur la base de preuves insuffisantes, ce que Leibniz juge indésirable. Dans ce cas, il propose de rééquilibrer la faiblesse des preuves motivant la condamnation par des mesures de renvoi (pour complément d'enquête ou devant une autre juridiction), et pourquoi pas, dans le cas des sorciers, vers une “mise hors de cour”, soit un non-lieu.

Si les arguments pour la culpabilité du suspect sont faibles, selon la loi de faiblesse, ces arguments faibles pour sa culpabilité deviennent des arguments pour son innocence. C'est une variante du principe selon lequel l'absence de preuves joue en faveur de l'accusé.

---

[1] Lat. arg. *ad vertiginem*, du lat. *vertigo* “mouvement de rotation, vertige”.

## Argument du VRAI SENS du mot

Cet argument oppose à l'usage ordinaire d'un mot son *vrai* sens, défini comme : 1) son *sens* étymologique ; 2) le sens correspondant à l'analyse de *sa structure* ; 3) le sens qu'on reconstruit à partir de *son signifiant* ; ou 4. le sens du mot dans une autre langue.

La question du sens d'un mot courant est largement résolue par l'autorité des dictionnaires de langue, celle d'un mot technique, par celle des dictionnaires spécialisés.

Des désaccords peuvent se manifester sur le “vrai sens” des mots ou des expressions qui jouent un rôle central dans le débat, et être formulés comme un défi porté à l'adversaire :

Qu'est-ce que ça veut dire “prestige” ?

Qu'est-ce que tu entends par “liberté” ?

On peut chercher alors le sens exact du mot ailleurs que dans son sens courant tel qu'il est, ou en opposition avec lui. Chacune de ces sources du “vrai sens du mot” donne naissance à des argumentations spécifiques fondées sur :

- le sens étymologique ;
- le sens déduit de l'examen morphologique du mot ;
- le sens déduit du signifiant du mot ;
- le sens du mot correspondant dans une autre langue.

L'appel à ce genre de définition du sens du mot permet notamment de s'opposer à des discours qui utilisent le mot selon l'usage contemporain et de produire une [stase de définition](#).

### 1. Argument par l'étymologie

L'étiquette “argument par l'étymologie” correspond à différentes formes d'arguments, selon le sens que l'on donne à *étymologie*.

**Dans certains textes modernes**, sous l'intitulé « du lieu de l'étymologie » sont décrits des phénomènes qui se rattachent au lieu des [dérivés](#) (Dupleix [1607], p. 303).

**Au sens contemporain**, l'étymologie d'un terme correspond au sens le plus ancien du mot ou de la racine que l'on puisse identifier dans l'histoire de ce mot. L'argumentation par l'étymologie considère que ce sens ancien correspond au **sens vrai et permanent** de ce mot, qui a été altéré par l'évolution historique pour donner le sens contemporain, **affaibli et fallacieux**. À partir de ce sens ancien, elle procède comme l'argumentation par la définition :

Atome signifie insécable ; donc on ne peut pas diviser l'atome.

Démocratie signifie gouvernement par le peuple. Chez nous, le peuple ne gouverne pas, il vote. Nous ne sommes donc pas en démocratie.

Cette forme d'argumentation est soutenue elle-même par une argumentation par l'étymologie, puisque le mot *étymologie* calque le mot grec *etumologia* (ἐτυμολογία), « sens véritable ou primitif d'un mot » ; cf. *etumegoria* (ἐτυμηγορία) « action de dire la vérité », « discours vrai » (Pape) [1]

La connaissance de l'étymologie étant culturellement valorisée, l'argument par l'étymologie donne au locuteur une certaine posture éthotique de majesté et d'autorité savante. Il sert très bien la stratégie de destruction du discours “*tu ne connais pas la langue que tu prétends parler*”, V. [Destruction](#).

## 2. Argument sur la structure du mot

En latin, argument *ex notatione*, de *notatio*, qui peut signifier 1. « action de marquer d'un signe [...] de désigner [...] de noter », ainsi que 2. « étymologie » (Gaffiot [1934], *Notatio*).

Cicéron définit l'argument « *ex notatione* » dans *les Topiques*, (VIII, 35 ; p. 78). Cette étiquette est traduite par « argument par l'étymologie ». Cette traduction prend le mot *étymologie* au sens du mot en grec ancien, « vrai », le « vrai » sens étant ici celui qui est **reconstruit par l'analyse correcte du mot dans son domaine d'application**.

L'un des exemples d'argumentation discutés par Cicéron traite d'un conflit d'interprétation d'un terme juridique composé (encore en usage actuellement), le *postliminium*, « droit de rentrer dans sa patrie » (*Top.*, VIII, 36 ; p. 78), c'est-à-dire du droit qu'a un prisonnier rentrant dans sa patrie de récupérer ses biens et son état antérieur à sa captivité. La discussion de Cicéron porte sur l'établissement du sens correct du mot, en s'appuyant sur sa structure linguistique, sans allusion claire à son étymologie au sens historique du terme.

L'argumentation par la structure du mot est un moyen de sortir d'un conflit d'interprétation. Elle enchaîne deux argumentations :

— La première établit la signification du mot composé sur la base de la signification des termes qui le composent et de sa structure morphologique. Cette forme d'argumentation est pertinente pour tous les syntagmes figés ou semi-figés, dont le sens dépend plus ou moins de celui des termes qui les composent ; elle relève de la technique linguistique.

— La seconde exploite la « vraie » signification ainsi établie pour une certaine conclusion juridique, selon les mécanismes généraux de l'argumentation par la définition.

## 3. Argument sur le signifiant du mot

La définition d'un mot se fait principalement à partir de l'examen de ses usages ordinaires et scientifiques. Le lien signifiant-signifié est arbitraire, ce qui signifie que rien dans la forme signifiante (sonore ou graphique) du mot ne permet de déduire son signifié. Par exemple, on ne peut pas déduire le sens du mot à partir de l'examen des unités de première articulation (lettres, sons, syllabes) qui le composent. Par des argumentations et des méthodes différentes, le cratylisme et la Kabale soutiennent la position contraire.

Dans l'argumentation courante, un jeu de mot sur le signifiant d'un mot peut détruire radicalement le discours de l'adversaire, en forçant le changement du thème de la conversation. Par exemple, on peut jouer sur le fait que le mot *imaginer* a pour anagramme *migraine* :

Arrête d'imaginer, ça te donne la migraine.

*Stressed*, « stressé » a pour palindrome *desserts*. Le remède est écrit dans le nom du mal.

« *Je mange du sucre, c'est bon pour le stress* » ; « *je me demande pourquoi le sucre me calme* ».

On considère que le sens « migraine » est inscrit dans le signifiant *imaginer*.

Les principes d'association sont très divers : anagramme, paronymie, rime, calembours...

Parisien, tête de chien : à ta place, je me méfierais.

Un tireur sans cible devient presque humain [2]

Le signifiant d'un mot-clé de l'argument se retrouve, ou trouve un écho, dans la conclusion, ce qui produit un effet d'analyticité, donc de vérité ou de validité. Le discours qui associe ces termes est *auto-argumenté*, il jouit d'une forme d'évidence. Il est difficile à réfuter dans son

cadre ; il faudrait pour cela que la rétorsion se fasse sur la base d'un autre jeu de mot, valorisant, par exemple, l'acte d'imaginer ou le fait d'être parisien. Cette technique est très efficace pour déstabiliser (désorienter) le sens d'un discours.

#### 4. Argument sur le sens du mot dans une autre langue

On peut aller chercher le vrai sens d'un mot dans d'autres langues, qui, pour des raisons diverses, sont considérées comme plus proches de "l'origine" ou de "l'essence des choses", comme le chinois ou l'anglais. Par exemple, en français, les différents sens du mot *crise* se rattachent à deux composantes sémantiques :

I.– [L'accent est mis sur l'idée de manifestation brusque et intense de certains phénomènes, marquant une rupture] (...)

II.– [L'accent est mis sur l'idée de trouble, de difficulté] (*TLFi, Crise*)

À la recherche du vrai sens de "*la crise que nous traversons*" on peut appeler à la rescousse le mot chinois signifiant "crise" ; il est composé de deux signes-mots "danger" et "opportunité". Donc les crises sont des opportunités ; et, par une argumentation fondée sur la définition chinoise, on en déduit que :

L'approche opportuniste de la crise prend alors, selon nous, tout son sens : ne pas tenter de saisir l'opportunité d'une crise, c'est laisser passer une chance, peut-être cachée, mais à portée de main.

Stéphane Saint Pol, Wei Ji, retour aux sources [3].

Tout se passe comme si la langue chinoise était considérée comme ayant un meilleur concept de crise, à la fois plus proche de l'essence de la chose et mieux adapté au monde moderne.

---

[1] <https://outils.bibliissima.fr/fr/eulexis-web/?lemma=&dict=Bailly>

[2] <http://cafet.1fr1.net/sequence-theatre-f28/comique-de-mots-les-calebours-f301-30.htm> (20-09-2013)

[3] <http://www.communication-sensible.com/articles/article0151.php>, (20 – 09 – 2013).

---

## Le VRAI contre le PROBABLE-VRAISEMBLABLE

Socrate s'oppose violemment à la rhétorique, qui n'a pas « le moindre souci de la vérité » et se satisfait du vraisemblable. Aristote propose quatre arguments contre cette incompatibilité fondamentale et fonde la rhétorique non plus sur l'illusion de la vérité, mais sur l'approche de la vérité.

### 1. La dramatisation platonicienne : La vérité essentielle contre le vraisemblable persuasif

La question du probable et du vraisemblable apparaît dans la rhétorique argumentative, sous deux formes, soit comme *illusion de vérité*, sous la forme d'une construction sociale arbitraire prise pour une vérité absente, soit comme *approximation de la vérité*.

Dans le *Phèdre* de Platon, Socrate définit la rhétorique comme “l'art de conduire les âmes” :

Socrate : — Eh bien, somme toute, l'art de la rhétorique n'est-il pas “l'art d'avoir de l'influence sur les âmes” par le moyen de discours prononcés non seulement dans les tribunaux et dans toutes les autres assemblées publiques, mais aussi dans les réunions privées ?

Platon, *Phèdre*, 261a ; Brisson p. 143-144

Cette *psychagogie*, sans doute dépouillée de sa fonction religieuse d'évocation des âmes des *morts*, mais non de ses connotations magiques, marque d'emblée la fonction *d'emprise* attribuée à la persuasion rhétorique, qu'elle prétende l'exercer ou qu'elle l'exerce effectivement. C'est ce même besoin de l'âme des autres, qui motive le prosélytisme religieux. Les âmes doivent être conduites à la vérité. Mais Socrate *dramatise* le problème de la vérité en radicalisant l'opposition du vraisemblable-persuasif au vrai :

[Socrate :] En effet, dans les tribunaux, personne n'a là-dessus [= sur la *vérité*, sur la justice et la bonté des choses ou même des hommes] le moindre souci de vérité ; on se soucie plutôt de ce qui est susceptible de convaincre, c'est-à-dire du vraisemblable, à quoi doit s'attacher qui-conque veut parler suivant les règles de l'art.

*Phèdre*, 272d-e ; Brisson, p. 173)

Dès lors, la bonne manière de conduire les âmes est renvoyée à un temps futur où enfin on connaîtra l'être et la vérité de toutes choses :

Tant qu'on ne connaîtra pas la vérité sur chacune des questions dont on parle et sur lesquelles on écrit ; tant qu'on ne sera pas capable de définir toute chose en elle-même ; tant que, après avoir défini cette chose, on ne saura pas, à l'inverse, la diviser selon ses espèces jusqu'à ce qu'on atteigne l'indivisible ; tant que, après avoir selon la même méthode analysé la nature de l'âme et découvert l'espèce de discours qui correspond à chaque nature, on ne disposera et on n'organisera pas son discours en conséquence – en offrant à une âme complexe des discours complexes et qui correspondent exactement à ce qu'elle demande, et des discours simples à une âme simple –, on restera incapable de manier le genre oratoire avec autant d'art que sa nature le permet, voilà ce que nous a révélé toute la discussion précédente.

Platon, *Phèdre*, 277b ; trad. Brisson, Paris, Garnier-Flammarion, p. 184).

Le *vraisemblable* est “semblable au vrai”. Mais pour dire que **P** est vraisemblable, c'est-à-dire semblable à l'événement ou à l'affirmation **E**, il faut connaître **E**. La position de Socrate est forte en ce qu'elle s'appuie sur l'impossibilité de dire de façon sensée “*A ressemble à B*, *Pierre*



ressemble à Paul, mon récit ressemble à ce qui s'est vraiment passé" si l'on ne connaît pas B, ne sait pas qui est Paul, ou ce qui s'est vraiment passé. Lorsqu'on aura trouvé la vérité, on pourra parler en vérité et vivre dans la vérité ; la rhétorique adaptée à cette situation ne sera plus une rhétorique de la persuasion, mais une pédagogie de la vérité. D'après Perelman, « quand Platon rêve, dans le Phèdre, d'une rhétorique qui, elle, serait digne du philosophe, ce qu'il préconise, c'est une technique qui pourrait convaincre les dieux eux-mêmes. » (Platon, Phèdre, 273c) » (Perelman, Olbrechts-Tyteca [1958], p. 9). Dans le passage cité, il ne s'agit pas vraiment de convaincre les dieux, mais plutôt de détourner l'homme sensé des autres hommes :

Ce n'est pas pour parler et pour entretenir des rapports avec les hommes que l'homme sensé se donnera toute cette peine, mais pour être capable de dire ce qui plaît aux dieux et d'avoir, en toute chose, une conduite qui les agrée, autant que faire se peut.

*Phèdre*, 273e ; Brisson, p. 175

Socrate a ainsi imposé *le pathos de la vérité inaccessible*, avec pour corollaire que le discours rhétorique se construit toujours sur du *vraisemblable*, c'est-à-dire comme du simili-vrai, *contre la vérité*. Le vraisemblable n'a pas de rapport avec le vrai. *Vivre dans la persuasion*, c'est vivre dans la croyance et l'opinion, *vivre dans la caverne* et non pas *dans la vérité*.

Cette vision apparemment indéradicable de l'argumentation rhétorique, c'est-à-dire langagière, est ancrée dans la critique antidémocratique et antisociale que Socrate adresse aux discours *institutionnels, politiques et judiciaires*, où sont traités les problèmes de la Cité.

## 2. La dédramatisation aristotélicienne : Le vraisemblable est orienté vers le vrai

La recherche socratique de la vérité se déploie dans cette atmosphère de radicalité tragique. Aristote a dédramatisé la question de la vérité en soutenant qu'il y a non pas *opposition*, mais *continuité* entre opinion et vérité, et cela au moins pour quatre raisons. D'une part, un premier faisceau de trois raisons (numérotées par nous) :

- (1) L'examen du vrai et du semblable au vrai relève de la même capacité, et, en même temps,
- (2) les hommes sont par nature, suffisamment doués pour le vrai, et (3) ils arrivent la plupart du temps à la vérité ; en conséquence, celui qui a déjà l'aptitude à viser la vérité possède aussi l'aptitude à viser les opinions communes (*endoxa*).

Aristote, *Rhét.*, Chiron, p. 119).

Enfin, la rhétorique falsificatrice ne fonctionne pas : « le vrai et le juste ont naturellement plus de force que leurs contraires » (*ibid.*, p. 120) ; et, en supplément, il est possible d'établir un contrôle éthique sur la parole : « on ne doit pas persuader de ce qui est mal » (*ibid.*, p. 121).

Le probable-vraisemblable est donc défini non pas comme du faux portant le masque du vrai, mais comme une orientation positive vers la vérité, un premier pas vers la vérité, exprimée sous la forme d'un *endoxon*, qui doit être mis à l'épreuve de la critique, c'est-à-dire travaillé argumentativement dans des discours anti-orientés. Il s'ensuit que la persuasion a pour office de faire progresser l'auditoire vers "la meilleure vérité" possible *hic et nunc*.

## 3. L'argumentation au-delà du vraisemblable

Depuis lors, la position attribuée au discours rhétorique n'a cessé d'osciller entre vraisemblable trompeur et probable comme approximation du vrai, V. [Argumentation \(1\)](#). En particulier, pour Perelman et Olbrechts-Tyteca

Le domaine de l'argumentation est celui du vraisemblable, du plausible, du probable, dans la mesure où ce dernier échappe aux certitudes du calcul.  
([1958], p. 1).

L'argumentation est définie par opposition au « calcul » qui, de fait, caractérise l'activité scientifique dans son ensemble. En conséquence, les objets discursifs prototypiques de l'argumentation seront

Les journaux, ... les discours [de politiciens], ... les plaidoiries [des avocats],  
... les attendus [des juges], ... les traités [des philosophes]. (*Id.*, p. 13).

Il est donc postulé que les attendus des juges ne font jamais état de preuve, au sens tant soit peu consolidé du terme. Cette position reproduit de fait l'opposition des [preuves](#) dites [techniques et non-techniques](#), avec exclusion des secondes.

Selon cette ligne de pensée, il faudrait admettre que les différents genres de discours mentionnés ne contiennent aucun élément scientifique-démonstratif, soit se limiter à prendre en compte, dans ces discours, ce qui relève du vraisemblable. La première position est difficile à tenir ; même dans les journaux, deux et deux font parfois quatre ; la seconde correspond bien à l'usage des exemples dans le *Traité*.

Mais si l'on souhaite analyser les argumentations dans leur intégralité discursive et leur cohérence, on doit affronter le mélange des genres, du rhétorique et du logico-scientifique.

---

## VRAI – VÉRIDIQUE

Le mot “vrai” peut être utilisé comme prédicat métalinguistique (*c'est vrai !*) ou comme catégorisant au plus proche du prototype catégoriel (*un vrai camembert*).

Le vrai argumentatif a la forme du **véridique** ; la théorie argumentative est une **théorie effective de ce vrai ordinaire**.

— **Vrai prédicatif, métalinguistique, “— est vrai”.**

“*C'est vrai, c'est la vérité*” sont des énoncés métalinguistiques, portant sur un [DIRE] (idée, jugement, récit, description, argument, information...) à propos d'un fait. “Être vrai, être la vérité” ne peuvent pas être dits d'un humain.

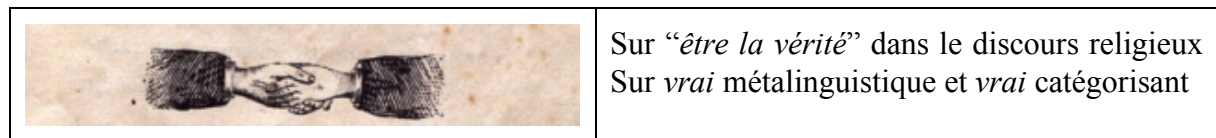
— **Vrai catégorisant.**

*Vrai* peut d'autre part qualifier un substantif désignant un [OBJET] ; *vrai* est antéposé. *Un vrai patriote, un vrai camembert* sont des membres prototypiques des catégories *patriote* et *camembert*. “*Untel est un vrai salopard*” présuppose [1] que “*Untel est un salopard*” est vrai et pose qu'il est prototypique de cette catégorie.

Ces deux valeurs de *vrai* peuvent contraster lorsque le substantif est susceptible des deux interprétations, [DIRE] ou [OBJET] : *Une idée vraie* est forcément vraie ; *une vraie idée* est une idée intéressante, mais qui peut se révéler fautive ou mauvaise. On peut dire :

ça, c'est une vraie information, enfin, si c'est vrai.

Cette opposition entre *vrai* métalinguistique et vrai catégorisant est fondamentale en langue naturelle. La logique considère seulement le vrai métalinguistique.



### 1. Logique

En logique, le vrai [1] et le faux sont des propriétés des propositions obéissant au principe de non-contradiction et au principe du tiers exclu, V. [Proposition](#).

Le calcul logique porte sur des propositions vraies par hypothèse ou dont la vérité a été prouvée lors d'un calcul antérieur.

Selon la célèbre définition de Tarski, « [l'énoncé] “*la neige est blanche*” est vrai si et seulement si la neige est blanche » (Tarski [1935]). L'exemple reprend un énoncé qu'Aristote présente comme indiscutable (non problématisable) (Top., 105a ; Tricot, p. 28). Sur cet exemple apparemment trivial, Tarski construit un concept de vérité dont la définition et l'usage sont hors d'atteinte en langage ordinaire :

En ce qui concerne le langage courant [*colloquial*] non seulement la définition de la vérité semble impossible, mais même l'utilisation cohérente de ce concept conformément aux lois de la logique. [1935], p. 153).

Selon cette position, la vérité est un ineffable de la parole ordinaire. Il y a bien un mot *vrai*, mais l'usage que nous en faisons est non seulement incohérent, mais inamendable.

## 2. Vrai, Véridique

### 2.1 L'ordinaire du vrai argumentatif

Selon la conception réaliste, la vérité se définit, du point de vue cognitif, comme l'adéquation entre la représentation d'un état de choses et cet état de choses lui-même. Le prédicat "être vrai" peut se dire d'une représentation juste de la réalité ; la vérité est « l'adéquation entre la chose et l'intelligence » (Thomas d'Aquin, *Somme*, Part. 1, Quest. 16, Art. 1). Ce réalisme correspond à la vision ordinaire de la vérité.

Pour accéder au monde, les représentations et les propositions logiques doivent s'incarner dans un langage, a minima celui des symboles et de la syntaxe logique. Le vrai et le faux se disent *d'une affirmation portant sur une certaine réalité et faite dans un certain langage*.

La vérité ordinaire se construit et se transmet dans des discours en langue ordinaire confrontés à la réalité ordinaire. Elle est tributaire, d'une part, du type de réalité qu'elle exprime : réalité matérielle ou ressentie ; envisagée, calculée, planifiée, redoutée... D'autre part, elle est tributaire des contraintes linguistiques produisant l'affirmation, notamment de la contrainte globale d'intersubjectivité — [subjectif](#) est pris ici au sens de Benveniste, où il ne signifie *jamais* arbitraire. Le langage ordinaire n'est pas *transparent* pour la vérité.

Les jugements ordinaires de vérité oscillent entre le pôle de la vérité inférée au terme d'une argumentation et le pôle de l'évidence, perceptive ou intellectuelle.

L'argumentation est un processus de transformation d'un argument en une conclusion au moyen des schèmes argumentatifs. La conclusion erronée est considérée comme le produit d'une argumentation viciée, soit parce qu'elle utilise une forme fallacieuse de raisonnement (*fallacy*<sub>2</sub>) soit parce qu'elle part d'un argument matériellement fallacieux<sub>1</sub> (*fallacy*<sub>1</sub>) qui doit être rectifié en tant que telle.

Le processus argumentatif est long et compliqué et ses résultats sont parfois incertains. C'est pourquoi, pour le sens commun, la vérité fuit le langage et tente de s'accrocher à *l'évidence*. Les faits seraient les meilleurs arguments, la preuve du pudding, c'est qu'on le mange, [V. Mépris](#).

Le rêve du vrai serait de pouvoir "apporter" le fait probant. La charrue montrée au tribunal atteste que c'est par son travail que l'accusé a obtenu de bonnes récoltes. Encore faut-il que l'on en croie ses yeux, que l'évidence ne soit pas trompeuse et qu'elle soit soutenue par un discours, un silence ou un geste *éloquents*.

#### Vérité de l'argument et récession [ad vertiginem](#)

Il n'y a pas d'argumentation intéressante sans information adéquate, c'est-à-dire sans arguments plutôt vrais, V. Fallacieux (1)

Le développement argumentatif peut aussi bien reposer sur une croyance plutôt fausse ou mensongère. Le cas est fréquent dans les débats idéologico-politiques où la situation de désaccord radical est banale, ce qui se manifeste par la réciprocité des accusations : "You are fake news !". La vérité de l'argument peut toujours être contestée, et la vérification des faits un à un est impossible ; pour paraphraser Lefort et Castoriadis [1], on ne peut assécher avec la petite cuillère de la critique les océans de la bêtise, de la crapulerie et de l'erreur. D'autre part, les croyances et doctrines n'affrontent pas le réel une à une, mais en corps constitué (Quine & Ullian, 1982). Ce réseau est constitué et défendu par des narrations exemplaires, irréfutables car invérifiables, V. [Exemple](#) ; *Exemplum*.

## Vérité de la conclusion

De même que la nature langagière de l'argumentation fait qu'elle ne distingue pas faits et valeurs, elle ne distingue pas l'épistémique, où il s'agit de croyance et de vérité (V. [Démonstration](#)), et le pratique, où il s'agit d'optimiser une action.

Dans les deux cas, l'argumentation est testée au moyen de l'arsenal très efficace des “discours contre”, V. [Réfutation](#).

Du point de vue de l'argumentation dialoguée, et dans le meilleur des cas, le vrai est une propriété attribuée *par défaut* à un énoncé qui a survécu à l'examen critique, mené, dans des circonstances adéquates, par les groupes intéressés et compétents. Mais la *résistance à la réfutation* n'est pas forcément une garantie de vérité, et la vérité argumentative est une vérité par défaut. Le vrai ainsi construit doit être révisé si l'on obtient d'autres informations, ou si l'on met au point une meilleure méthode d'observation ou d'exploitation des données existantes, V. [Raisonnement révisable](#). En d'autres termes, la prétention à la vérité d'un énoncé n'est pas détachable des argumentations qui la construisent ou qui la reconstruisent. La vérité est un produit de l'authentique septième fonction du langage, la *fonction critique*, lorsqu'elle peut s'exercer dans des conditions adéquates.

La vérité n'est une condition ni nécessaire ni suffisante du [consensus](#). Elle n'entraîne pas le *consensus* ; et le consensus peut se réaliser sur une erreur.

La vérité d'une assertion ne la garantit pas contre la contestation. Non seulement l'argumentation ne garantit pas automatiquement le triomphe de la vérité, mais elle peut l'affaiblir, V. [Paradoxes](#).

## 2.2 Réalisme intersubjectif : Le véridique comme vrai argumentatif

*Le vrai réaliste et intersubjectif* de l'argumentation est caractérisé par les traits suivants.

### *Scalarité*

En logique, une proposition ne peut pas être *plus ou moins* vraie ou fausse, ce qui exclut qu'une proposition et sa négation puissent être toutes deux *quelque peu vraies et/ ou quelque peu fausses*. *Vrai* et *faux* sont définis en logique comme des termes [contraires](#) (dont ils sont le prototype), alors que dans la langue ordinaire, ils fonctionnent comme des termes *scalaires*, V. [Probable](#).

Pour une affirmation ordinaire renvoyant au monde partagé par les humains, le 100 % vrai et 100 % faux représentent les deux pôles de l'échelle du vrai/faux. Une affirmation peut être *presque vraie*, ou *plus ou moins* vraie ou fausse ; elle peut contenir un *noyau de vérité*. Une affirmation *fausse* peut être néanmoins *quelque peu vraie*, une affirmation *vraie* peut être néanmoins quelque peu *fausse*. *Être faux* est un compliment tout relatif, mais un compliment : le faux peut être rectifié, le *même pas faux* est sans espoir. De même, le mensonge est modalisable ; il contient une demi-vérité, une part de vérité.

Par de telles gradations, les affirmations essaient de s'ajuster à une réalité elle-même en perpétuelle transformation, alors que le réalisme postule la stabilité de la réalité considérée.

### *Effet de position*

Le vrai logique échappe à la subjectivité ; alors que le vrai d'une affirmation peut être rapporté à une *position* : *vrai d'un certain point de vue*. Cela revient à restreindre la portée d'une affirmation, pour la maintenir dans la vérité, opération très légitime, mais dont il ne faut pas abuser,

car elle peut rendre l'affirmation absolument irréfutable à bon marché (Doury 2003) : *C'est vrai de mon point de vue*. Si elles ouvrent une situation argumentative, ces positions sont très légitimes. Si elles permettent de soustraire les affirmations à la discussion, elles stérilisent la discussion.

### ***Pertinence***

La condition de vérité n'est pas une condition suffisante pour la parole ordinaire, pour qui *toute vérité n'est pas bonne à dire*,

1) Pour des raisons politiques ou morales, [V. Conditions de discussion](#),

2) Pour des raisons de [pertinence](#) : tout le monde peut être d'accord que tel discours est parfaitement *vrai* mais absolument *sans intérêt* pour la discussion et l'action courantes (Sperber & Wilson, 1995).

Considérer que seul le 100% vrai est vrai reviendrait à exiger le maximum de précision sur tout ce qui est dit. C'est une façon de bloquer une interaction.

### ***Véridicité du locuteur***

Le dictionnaire donne à *véridique* deux sens principaux :

— [En parlant d'une personne] Qui dit la vérité ; qui exprime ce qu'il ressent ouvertement, sans dissimulation.

— [En parlant d'une chose] Conforme à la vérité ; confirmé par les faits. (TLFi, *Véridique*)

*Véridique* se dit d'un dire (témoignage, récit, propos, appréciation...) et d'une représentation (portrait). Le dictionnaire distingue ainsi ce qu'il en est de la personne, *le dire vrai* et ce qu'il en est du dire, *le vrai*. On peut se demander s'il s'agit de polysémie, ou si le mot *véridique* prend comme unité le vrai et le dire-vrai. La vérité apparaît attachée tant à une personne qu'à un énoncé ; c'est ce que reprend la rhétorique qui considère que l'assentiment va autant à une personne, dans un certain état émotionnel, qu'à un énoncé. La vérité ne peut être reçue que dans une relation de *confiance*, [V. Éthos](#).

La croyance absolue accordée aux dires autocertifiés d'un Maître **relève de** la même attitude, [V. Autorité](#). Il y a du vrai qu'on ne veut entendre que dans telle bouche, comme si le vrai avait déserté certains locuteurs pour en investir d'autres : "*C'est vrai, mais pas dans ta bouche*".

Cette fusion du *dire* et du *dit* évoque la croyance qui, en Grèce archaïque,

[accordait] à trois types de personnages [...], l'aède, le devin et le roi de justice, le commun privilège de dispenser la "Vérité" — du moins traduisons-nous ainsi le mot grec *aléthéia* (Verant, 1969, p. 194 - à propos de l'ouvrage de Detienne, 1967).

### ***Les gens vrais***

Il n'y a pas de marque linguistique de l'énoncé vrai, seule l'identité et la tautologie se manifestent comme telles. Il n'y a pas davantage de marque de l'énonciation du vrai, c'est-à-dire d'indice apparent de véridicité du locuteur, sauf Pinocchio dont le nez s'allonge quand il ment.

Dans le monde contemporain, mis à part les sages et les gourous qui disent toujours le vrai à ceux qui les croient [V. Autorité](#), le privilège de dire le vrai est accordé à certaines personnes dans certaines conditions.

D'abord, les gens pauvres et malheureux vivent dans le vrai, donc disent forcément vrai et pensent juste, selon les paroles rapportées par Luc 6, 20-26 « Heureux, vous les pauvres, car le royaume de Dieu est à vous. », [V. Pauvreté](#).

De même, les enfants dont la parole est par essence véridique, et qui osent dire que le roi est nu.

Le privilège de véridicité est également accordé à tous ceux qui se trouvent dans une certaine condition, par exemple s'ils sont ivres, en vertu de l'adage *in vino veritas*, ou mourants, ou en proie à une grande émotion, comme dans la colère où on dit à l'autre "ses quatre vérités".

### *Erreur, ruse et mensonge*

Erreur, ruse et mensonge sont des effets de subjectivité qui délimitent la véridicité. La parole décolle de la réalité quand on ment, mais aussi quand on se trompe, on ignore, on oublie, on est distrait, on confond le rêve et la réalité (personnes âgées), on raconte une histoire... ou on veut simplement rester poli.

L'erreur de calcul, la confusion mémorielle, l'oubli, la confusion relèvent de la subjectivité *épistémique*, autrement dit de la faiblesse de l'esprit et du corps individuels. Le mensonge relève de la subjectivité *des affects et des intérêts*. La différence entre l'erreur et le mensonge est une affaire de condition d'interaction et d'intentionnalité, [V. Sophisme](#).

La communication est soumise à la *maxime de qualité*, qui suppose la sincérité, [V. Coopération](#). Les conventions de vérité sont variables selon les situations d'interlocution. On dit à l'un des choses que l'on ne dit pas à l'autre, sans qu'il y ait erreur ni mensonge. La vérité n'est ni due ni dite à tout le monde, et pas dans la même extension.

On ment seulement dans des situations régies par la transparence des intentions, où le récepteur attribue au locuteur l'intention qu'il affiche dans ce qu'il dit : le mensonge est alors l'instrument de la [manipulation](#).

## **3 L'argumentation comme une théorie effective de la vérité ordinaire**

Le concept de *théorie effective* est apparu en physique théorique, et peut être généralisé à tous les domaines. L'idée est que les théories ne se détruisent pas mutuellement, que leur évolution est cohérente et non contradictoire et que leur complexité croissante correspond à des différences d'échelle des phénomènes analysés. Sur fond de progrès technologiques, les théories progressent sans se renier, en s'articulant les unes aux autres comme des poupées russes. L'idée d'effectivité correspond à celle de niveau de pertinence d'une théorie :

Newton's laws work extremely well. They are sufficient to devise the path by which we can send a satellite to the far reaches of the Solar System and to construct a bridge that won't collapse. Yet we know quantum mechanics and relativity are the deeper underlying theories. Newton's laws are approximations that work at relatively low speeds and for large macroscopic objects. (Lisa Randall *Effective Theory* [\[1\]](#) )

La vérité *scientifique* est un *continuum* produit par les différentes sciences. Ses étapes correspondent à des moments de stabilité qui définissent des domaines où des théories considérées comme *absolument* vraies, sont maintenant considérées comme *localement* vraies, mais *toujours vraies*.

La vérité ordinaire est une vérité *effective*, c'est-à-dire *concrète et efficace du point de vue des humains*. La première des théories effectives correspond à la conception ordinaire de la réalité, qui est par définition une théorie *subjective*. C'est cette théorie implicite (ou animale) qui fait que nous marchons comme si nous étions pleinement conscients que le sol ne s'effondrera pas



sous nos pas. Un tel événement peut arriver, ce qui nous rappelle que notre conscience instinctive de ce qu'est le sol est bien une théorie, et qu'elle doit être révisée sous la pression de l'expérience. Cette théorie machinale est une théorie *effective* de la réalité des matériaux qui forment le sol.

Les physiciens d'après Newton nous disent que le sol est fait d'atomes, et que, selon Rutherford (1871-1937), leur noyau est composé de protons et de neutrons autour duquel gravitent des électrons. Dans la seconde moitié du XXe siècle, les physiciens ont montré que ces constituants n'avaient rien d'ultime, et qu'ils étaient eux-mêmes faits de quarks dont l'assemblage obéit aux lois de la mécanique quantique. Selon ces résultats, la matière est surtout faite de vide. Mais cela n'a pas modifié notre théorie machinale de la marche, du sol et du point d'appui, qui reste parfaitement opératoire au niveau du monde habité par les animaux ordinaires.

---

[1] Le présupposé est maintenu dans la négation, *Untel n'est pas un vrai salopard* et dans l'interrogation (*Untel est un salopard, mais) est-ce un vrai salopard ?*

[1] <https://www.edge.org/response-detail/27044> (30-11-2020)

---

**VRAISEMBLABLE ► INVENTION ; PROBABLE ; VRAI**

---